

La Machine - le 18 Octobre 96.

Bon cher ami,

Votre lettre m'est arrivée hier, comme je sortais, moi aussi, de la lecture de l'antich de Bruncten auquel vous faites allusion. y m'était bien dit, en le parcourant une première fois, que vous y découvririez un reflet brillant et énergique de vos propres pensées. Et je vous faisais par avance compliment d'avoir trouvé en vous-même, et par la force de votre réflexion propre, une conception des choses scientifiques et ultra-scientifiques, qui est de nature, je le reconnais, à écarter

lieu des obstacles, à démontrer à priori
bien des objections fort redoutables.
Votre lettre qui complète si bien,
et se renforce au point de
vue qui doit être plus spécialement
la nôtre, les idées un peu générales
et passablement flottantes de
Bruxelles, accentue beaucoup en
moi le sentiment intense et la
conviction profonde des services
inappréciables que peut apporter
à la défense des idées religieuses
comme à l'indépendance des
~~études~~ recherches scientifiques
la manière de voir que vous
proposez - Vous avouez - je
pourtant qu'elle ne me paraît
pouvoir jouer le rôle que d'un

expédient provisoire, d'une sorte
de modus vivendi, dont pourrout
s'accommoder un très-petit
nombre d'esprits distingués
et souples à la fois, mais jamais
la grande masse des penseurs.
Il me semble, d'ailleurs, que
si on déplace la question, et
pour la remettre, j'y consens encore,
sur son véritable terrain, on
ne fait pas un pas sérieux
vers sa solution. En effet,
admettons que l'irrationnel,
ou le supra-rationnel, comme
vous voudrez, s'impose absolument
en certains domaines, notamment
en religion, en morale, même
en sociologie; reste à savoir
où nous trouverons les bases de et

inationnel. F. B. parle de l'autorité
de la tradition. Mais l'autorité
où est-elle pour lui ? est-il
disposé à la rechercher et à
l'accepter ? La tradition sera un
peu plus facile à découvrir
et à suivre. Mais peut-elle
suffire à nous montrer le chemin
de l'avenir ? — Tout moi, je
consens tout-à-fait à penser
avec vous que certaines disciplines
compotent un remaniement complet
des méthodes qu'on y a adaptées
malhabilement et contrebutative.
Mais quant à voir qu'elles
doivent échapper à toute règle,
à tout criterium, par conséquent
être abandonnées à l'arbitraire
et au caprice du sentiment
individuel, alors que celui-ci

m'apparait pour l'instant susceptible
d'aucun diagnostic généralement acceptable,
je ne saurais aller jusqu'à

En surplus, je me reconnais bien trop
inférieur à vous pour rester plus longtemps
sur un terrain que je sens hors de ma
portée. Je vous dois l'occasion précieuse
d'avoir pu réfléchir à la lumière
de vos propres pensées. Et de cela je
ne puis avec vous dire toute ma reconnaissance.

Je me suis trouvé, ces temps-ci,
bien détourné de ces spéculations idéales
par des préoccupations terre-à-terre qui
m'ont ramené aux plus banales questions
de la pratique juridique. C'est un avantage
des petits centres ouvriers, comme celui
où nous sommes en ce moment, qui a
été en communication avec l'état
avec le personnel laborieux pour
pouvoir s'intéresser de plus près et
sans indiscretion, aux détails de sa vie.
J'ai eu l'occasion de m'intéresser
entre autres, à un jeune ouvrier,

dont le père avait fait pillité et
dont il s'agissait de protéger
les petites économies contre la
rapacité d'un syndic. Le
litige portait ~~entièrement~~ principalement
sur un certain cahellard, dont
l'histoire avait pu prêter aux
développements les plus déspilants ~~de~~
part d'un homme pourvu d'esprit.
Le clergé local était mêlé à
l'affaire, et n'avait pas manqué
suivant sa coutume d'y commettre
quelques gaffes ~~qui~~ fut gênantes.
Mais moi qui n'ai jamais porté la
parole devant le monarche juge de
paix, je me suis décidé à
me présenter devant le Tribunal
de Commerce de Nevers, pour
y défendre les intérêts de mon
protégé. Au point de vue du
fait comme des faits, l'affaire
était simple et limpide comme le

grand jour. J'ai du pourtant me
donner plus de mal que pour
insuffler les rudiments à des
élèves de 1^{re} année. Et je n'en suis
pas sûr d'avoir été compris.
36 parait d'ailleurs (l'affaire
est en délibéré) à ce qu'on m'a
dit de tous les côtés que je suis
absolument sûr d'être battu.
Ceci est la côte lamentable
et vraiment pénible de l'histoire
j'ai entrevu les dangers ~~extrêmes~~
de l'institution de juges élus,
toujours plus ou moins infidèles
à une parti politique de
moins à une coterie locale à
une fameuse-moyennerie quelconque.
Et dire que théoriquement on
peut se targuer de bonne raison
pour justifier pareille institution!
Qu'il y faudrait encore toute la
veterie dont nous sommes si fiers!

Mlle Eugénie de la Roche-Lima à Bagny. Je me félicite de vous adorer et m'excuse

Mais je ne sais pourquoi je
m'attends à vos contes d'aussi
insupportables exploits. C'est que aussi
la note qui ici a été si
uniforme et si vide d'incidats,
par ces temps de pleurs de
bourrasques et de précocée hiver, que
je ne l'ouvre vraiment avec
nausée personnelle à vos
Lampyris. C'est vos deui,
en même temps, que tout se
liez autour de moi. Le silence
de votre lettre ^{me fait} ~~me fait~~ penser qu'il
en est de même à Eigny. Nous
n'avons donc qu'à demander à
Dieu l'achèvement de tous nos vœux
pour le grand événement que vos
vœux attendent à tard. etc. Je les
envoie à Badam La Belle avec
mes très respectueux hommages.
J'oublie pas ~~notre~~ oublier auprès
de vos parents et ayez, mon très
cher ami, à moi tout cordial
attachement.

F. Geny

7/11



Monsieur Raymond Lallemand,
Professeur à la Faculté de droit de Paris.

Ligny-sous-Beaune

Lot. d'la.

Paris Beaune

